

L'oral en cadences, ou : « Ratage » et régulation du discours

Jeanne-Marie Barbéris



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3151>

DOI : [10.4000/praxematique.3151](https://doi.org/10.4000/praxematique.3151)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1991

Pagination : 125-153

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Jeanne-Marie Barbéris, « L'oral en cadences, ou : « Ratage » et régulation du discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 16 | 1991, document 5, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3151> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3151>

Tous droits réservés

Jeanne-Marie BARBERIS
PRAXILING
Montpellier III

**L'ORAL EN CADENCES,
OU :
« RATAGE » ET REGULATION DU DISCOURS**

Lapsus, mots et phrases-valises, faux départs et autres courts-circuits dans la programmation de phrase, redites, réductions de mots... Ces phénomènes – si fréquents à l'oral - se révèlent, par cette fréquence même, constitutifs de la production de la parole. On ne peut parler sans faire de « *ratages* ».

C'est au début des années 1980 que la linguistique praxématique a commencé à développer des études sur l'oral, et plus particulièrement sur ces phénomènes dits de ratage (Lafont 1978 chap. 1.5., 1981, 1983, 1985. Gardès-Madray 1984, Barberis et Gardès-Madray 1986, Barberis et Bres 1989, Bres 1990, Bres et Gardès-Madray 1991). L'ambition était de contribuer à une réflexion sur le fonctionnement de la parole, en s'appuyant sur des interactions authentiques, situées dans un contexte psycho-social intégré à l'explication linguistique. Des enquêtes en milieu industriel et en milieu urbain ont fourni à la réflexion théorique sa base d'observation (1).

L'intérêt s'est centré, dans ces diverses études, sur *la conflictualité de la parole*, sous le double éclairage d'une théorie du sujet inspirée de la psychanalyse, et d'une confrontation du discours quotidien à ses réglages sociaux. Difficulté à dire, difficulté à se dire : la parole trébuche sur les passages dangereux, et c'est le ratage. En ce sens, le ratage est bien un faux pas, un raté du discours, un aveu de difficulté (même s'il n'est pas *que cela*).

Le ratage, d'autre part, se déploie et se révèle dans la successivité du flux langagier : d'emblée, l'étude du ratage a donc recoupé une analyse du *temps concret de la parole*. Ce temps peut être figuré selon trois axes partiellement superposés : *temps de l'à dire, temps du dire et temps du dit*.

C'est de ces propositions que je voudrais repartir, pour en tester la validité dans un contexte particulier. Il s'agit d'interviews où les enquêtés sont invités à décrire leur espace de vie : « la rue », « le quartier », « le centre ». Paroles dans la ville, et sur la ville. Paroles du quotidien, où les parcours se rythment en mettant leurs pas dans les tâtonnements du discours (2).

Ces données m'ont conduite à consacrer mon étude à un type particulier de ratage : les reprises de prépositions dans des SP « compléments de lieu », circonstants d'usage particulièrement fréquent dans les interviews considérées. En voici quelques exemples :

vous habitez *dans*:: *dans* quelle partie du quartier ? (PUECH B.46)

à: à droite (PUECH D.58)

venir *au*: *au* marché (PUECH F.299)

pour aller rue de: *à la à la* Comédie (PUECH D.271)

y a des gens qui sont partis *de*: *de* certaines rues (BOUDON D.25)

ça va *de*: / *hh de de de* la Grand Rue *à*:: / *hh à* la rue Saint Guilhem (BOUDON A.58) (3)

Bégaiements pénibles et ridicules, d'autant plus pénibles qu'ils sont pérennisés et valorisés par leur passage à l'écrit de la transcription ?... Et s'il y avait des régularités dans ces prétendus rebuts ? Et si, dans ces rebuts, on pouvait déceler un aspect fonctionnel ?

C'est l'hypothèse à laquelle conduira l'examen des données. Ces reduplications sonores jouent un rôle dans la *cohésion* de l'interaction, ainsi que dans la *cohésion* syntaxique.

Cela nous mène-t-il à la *cohérence* du discours ? Pour proposer quelques éléments de réponse à cette question, on tentera une approche de ces notions controversées, à partir des apports spécifiques de l'oral.

1. L'INSCRIPTION DE LA PAROLE DANS LE TEMPS

1.1. Temps de l'à dire, du dire et du dit

« Il faut du temps pour parler, comme il faut du temps pour marcher ». Cette phrase de Gustave Guillaume peut être interprétée de plusieurs manières. D'abord la plus évidente : le message oral, au moment de son énonciation, de son *dire*, inscrit sa syntagmatique dans un temps concret, dans la successivité des phonèmes et des pauses émis par le locuteur. Ce temps-là est accessible à la perception, donc attesté et mesurable. La production du dire se verse et se stabilise dans un produit, le *dit* mémorisé, temps de nature mentale.

Mais il convient de distinguer entre deux moments de l'énonciation : l'énonciation-extériorisation du message, le moment où les paroles s'actualisent en franchissant le seuil des organes phonatoires : c'est le temps du *dire*; et l'énonciation-programmation, temps d'élaboration de ce qui va être extériorisé : c'est le temps de l'*à dire*. Cette programmation elle-même s'inscrit, pour y organiser ses opérations d'actualisation, dans un temps porteur concret ; du moins telle est l'hypothèse praxématique. En effet, ce temps postulé de l'*à dire* est un temps d'existence mentale, non observable, non mesurable, et rejeté en inconscience, au même titre que les mécanismes de production du message dont il est le support.

Cette hypothèse n'est pas pure spéculation. Elle s'avère nécessaire pour rendre compte des ratages, c'est-à-dire des à-coups, des perturbations, mais aussi des éléments de remplissage à fonction phatique (« euh ») ou des modulations rythmiques qui caractérisent le message oral. Les ratages sont les failles de la parole, qui permettent à l'*à dire* d'affleurer et d'inscrire sa trace à la surface du message.

Il n'y a pas, en effet, entre *à dire*, *dire* et *dit*, pure successivité linéaire, mais *superposition décalée* et souvent conflictuelle. L'*à dire*, suspendu sous le cours du *dire*, continue de construire en anticipation ses programmes de phrase, tandis que le *dire* déjà

programmé s'extériorise. Il contrôle le décours du dire et peut l'interrompre, le faire bifurquer. Mais il est, en même temps, soumis au dit, aux paroles déjà prononcées qui pèsent de leur matérialité dans le déroulement irréversible du flux verbal. Ce qui est dit est dit.

Alors que le temps du dire est une durée d'opérations d'élocution, le temps de l'à dire et du dit sont des durées d'opérations mentales, soumises à un rapport dialectique *mémoire-anticipation* sans lequel il n'est pas possible de construire un discours. L'à dire met en contact *praxéogénie* et *glossogénie* (5), restituant son stock mémoriel de modèles linguistiques et culturels, et modulant, dans chaque production discursive, la part d'appropriation du langage et d'innovation individuelle, la part aussi de reproduction du déjà dit : phrases toutes faites, stéréotypes.

Ces parcours mentaux sont infiniment rapides (parcours neuronaux à côté desquels le rythme de l'élocution est d'une rare lenteur – et pourtant la parole nous paraît déjà bien agile : « verba volant »). Ils sont, répétons-le, inaccessibles à la conscience. La *mise en inconscience des opérations linguistiques* est imposée par un principe essentiel dans le fonctionnement langagier : le principe d'*économie*. Savoir tout ce que l'on dit et comment on le dit entraînerait une surcharge cognitive rendant inopérant le système de production de la parole.

C'est à l'intérieur de ces trois moments : à dire, dire et dit, supports de la construction de la parole, que se jouent les problèmes de cohésion et de cohérence. Les répétitions de prépositions de lieu ont un rapport au temps du langage : ce sont des phénomènes d'hésitation, dirons-nous provisoirement. Nous espérons trouver dans ces tâtonnements sur prépositions, et dans leur inscription temporelle, quelques pistes nous conduisant aux cohérences discursives.

1.2. Hésitations sur les circonstants de lieu

Les interviews servant de support à cette analyse portent sur l'espace vécu des enquêtés : délimitation de l'espace urbain familier (rue, quartier, centre ville), déplace-

ments pédestres quotidiens, préférence pour certaines zones du quartier, rues fréquentées et rues évitées. Les SP de lieu sont donc extrêmement abondants.

On a retenu, dans un premier relevé, tous les phénomènes modifiant, de manière ou d'autre, le déroulement linéaire, sur le plan rythmique et syntaxique, du SP de lieu :

(1) allongement sur la préposition :

ah en face là *dans*: la rue oui y en a: (BOUDON D.27)

(2) répétition de la même préposition (cas de loin le plus fréquent, souvent combiné, constate-t-on, avec un allongement de la première préposition) :

y a eu *dans*: *dans* c'quartier le secrétariat d'état (PUECH C.329)
la rue qui mène à: *au au* musée (BOULANGER A.29)

(3) répétition de préposition et déterminant :

pour aller rue de: *à la à la* Comédie par où vous allez ? (PUECH D.271)

(4) inachèvement du SP au profit d'un autre programme syntaxique :

euh euh s-si: ! je reste *dans le*: hh euh la plupart du temps moi je ne marche pas en voiture
je suis à pied (BOUDON A.43)

(5) reformulation du SP. Plusieurs cas :

1°) inachèvement d'un SP amorcé au profit d'un autre SP (correction de la première préposition par une autre préposition) (6):

is:: préfèrent aller à:: / *dans* une maison de retraite (PUECH A.137)
elle était au bout *sur le*: / *dans* la rue Saint Guilhem (PUECH A.123)
dans la hm sur la place ou dans les rues avoisinantes (BOUDON B.140)

On note également dans ces trois extraits la présence d'une pause, ou d'un « hm » correctif, signalant le blocage du flux verbal en vue de sa réorientation vers une nouvelle configuration syntaxique.

2°) reformulation du SN avec conservation de la même préposition :

je les fais passer *par les petits chemins / par les petites rues* (PUECH D.305)

3°) remodelage du SP entier :

votre domicile est *au-dessus là / dans un appartement au-dessus de ...* (B.32)

(6) reprise à l'identique du SP entier :

aux Halles / aux Halles on fait le marché nous (PUECH D.140)

(7) phénomène d'allongement ou pause pleine immédiatement antérieurs au SP :

je ne peux pas rester *guh:: guh* sur la place saint Côme non (BOUDON A.54)
que l'on *passer::* par cette petite rue ou par la Grand Rue (BOUDON A.123)

Il faut ajouter que les SP interviennent eux-mêmes parfois comme reprises, comme ajouts ou comme corrections d'un SP antérieur. Ainsi BOUDON D.27, PUECH D.271, PUECH A.123.

Le catalogue qui vient d'être proposé souligne bien la variété des phénomènes *rythmiques* et *syntactiques* affectant les SP de lieu. Mais, dans ces deux domaines, syntaxe et rythme, se dégagent des traits dominants :

1°) *En ce qui concerne la syntaxe :*

Comme le remarquent D. Coste (1986) et C. Blanche-Benveniste (1987), les *mots grammaticaux* (pronoms, prépositions, articles, conjonctions) sont des « lieux de bafouillage » privilégiés. Sur le plan syntaxique, les répétitions de prépositions identiques ou les remaniements de SP de lieu travaillent sur une même place dans l'énoncé : ils semblent provoquer un piétinement du programme de phrase. Le phénomène le plus fréquent affectant le SP de lieu dans notre corpus correspond au cas (2), à savoir : *répétition du morphème spatial + (le plus souvent) allongement du premier élément de la série.*

Pour rendre compte de ce qui semble un sur place syntaxique, C. Blanche-Benveniste propose (art. cité p. 135) de remplacer la transcription linéaire par une transcription en colonnes, retrouvant le paradigme dans la syntagmatique de la phrase émise :

alors	à la
je sais que	à la Rose
	à
	à la Rose ça construit

Nous reviendrons en 3.3. sur cette proposition.

2°) *Pour le rythme* :

Doit-on faire l'hypothèse que les éléments significatifs apportés par le rythme forment un tout à part, ou faut-il tenter de les intégrer à l'analyse de l'oral – y compris sur le plan syntaxique? La transcription, ici aussi, marque des choix (7). Nous opterons pour une analyse intégrée des phénomènes de durée et de pause, considérant que *le temps est un élément signifiant* : sur le plan *expressif* (rapport du sujet à sa parole), sur le plan *communicatif* (rapport du locuteur à son interlocuteur), sur le plan *syntactique* également.

1.3. Pertinence du temps pour l'analyse des discours oraux

Une étude de F. Goldman-Eisler (8) montre que la longueur de la pause est liée à la quantité d'information contenue dans les unités linguistiques qui la suivent. Le temps de l'à dire se loge dans le dire : la recherche du SP se lit dans le *euh* hésitatif qui le précède :

je ne peux pas rester *euh*:: *euh* sur la place Saint Côme non (BOUDON A.54)

La pause pleine est marquée ici, de plus, par une répétition et un allongement, qui étirent encore le temps de programmation du SP.

L'allongement sur la syllabe finale du terme précédant le praxème ou le syntagme faisant l'objet de la recherche peut constituer à lui seul le phénomène d'hésitation (la cible étant ici le SN suivant) :

ah en face là *dans*: la rue oui y en a: (BOUDON D.27)

Parmi les phénomènes d'hésitation peuvent également être placées les *réductions de mots grammaticaux* (articles, pronoms, conjonctions, prépositions) : cas extrêmement répandu dans les discours oraux, que nous évoquons déjà ci-dessus. Quelques constantes se dégagent de l'observation des données :

1°) Ces répétitions sont majoritairement *de structure binaire* (deux occurrences du même terme), en particulier pour les prépositions, qui ont été examinées de manière systématique dans les quatre interviews. On peut être moins affirmatif pour les autres morphèmes, mais il semble que les parapraxèmes du type article ou adjectif déterminatif obéissent préférentiellement au même rythme à deux temps. On objectera que cette binarité n'a rien de surprenant et que nous redécouvrons là des vérités premières : la répétition la plus élémentaire - et donc selon toute probabilité la plus répandue - est de la forme 1 + 1... A cela, deux choses à répondre. Tout d'abord, cette binarité, quelle qu'en soit la raison, nous intéresse pour le rythme qu'elle impose au flux verbal. Ensuite, cette « évidence » : la prédominance de la répétition de forme binaire, n'est peut-être qu'une fausse évidence, pour certaines unités grammaticales comme les pronoms personnels ou certaines conjonctions (cf. ci-dessous PUECH A.104, F.259, F.275).

2°) Les réductions portent sur des *monosyllabes* (beaucoup plus rarement sur des disyllabes). La syllabe est une unité fondamentale de l'élocution. Ce type de phénomène d'hésitation se moule donc, semble-t-il, dans le processus de *syllabation* (9). Voici des exemples de réduction (parfois triplification) d'unités grammaticales dans l'interview PUECH :

- *Exemples de mots grammaticaux autres que les prépositions de lieu* (les deux cas de préposition ne concernent pas des prép. spatiales) :

voire: / *voire* situation dans cette rue: (B.24)
 ça c'est *la*: *la* chose primordiale (A.25)
 pour faire *le*: *le* policier (A.44)
 ah ben *i-* *is* se mettent dans des / (A.90)
 je je je vendais des meubles dehors (A.104)
 vous avez tendance *à*:: *à* étendre les limites (B.241)
par par par contraste avec *les*:: *les* alentours (F.259)
si si si je veux aller à la Comédie (F.275)

- *Exemples de répétition de préposition de lieu* (relevé exhaustif dans l'interview PUECH) :

Jean-Jaurès est englobé *dans / dans* le quartier (A.17)
 on sortait comme on voulait *de*: / *de* la rue (A.27)
 vous vous habitez *dans*:: *dans* quelle partie du quartier madame ? (B.46)
 pas là / là-bas (oui B) // *à*: *à* droite (D.58)
 cette rue // elle s'arrête *à*: *à* l'épicier là (hm B) (A.123)
 vous avez des des habitudes assez: euh: délimitées *dans*: *dans* le quartier quoi (B.197)
 donc d'ici *de de* la rue Trésoriers de la Bourse ? (C.276)
 pour venir *au*: *au* marché (F.299)
 y a eu *dans*: *dans* c'quartier le secrétariat d'état (C.329)
 une grande maison qui est *à*: (oui C) *à* main droite (D.330)

Ce relevé dans le corpus PUECH est tout à fait représentatif de ce qu'on trouve dans les trois autres interviews. Dans les extraits cités, toutes les répétitions sont de forme binaire; elles portent sur des prépositions monosyllabiques; le premier élément est allongé dans 8 cas sur 10 (et dans un cas : A.17, il y a une brève pause entre premier et deuxième élément; seul C.276 comporte 2 éléments de durée égale). Si l'on refait le même comptage pour l'ensemble des données, on obtient les résultats suivants :

cas de répétition de prépositions identiques :	29
" " " " " de forme binaire :	26
" " " " " avec allongement du premier terme :.....	20

En termes de fréquence, un schéma prédomine donc très nettement :

Prep₁ avec allongement + Prep₂ + SN

C'est à ce schéma majoritaire – ce module rythmique – que nous allons consacrer la deuxième partie de l'étude.

2. LES MODULES RYTHMIQUES

2.1. Préliminaires

Pourquoi *module rythmique* ? Parce que *module* contient la notion de *mesure* (on parle de module architectural en ce sens) (10). On fait donc l'hypothèse que ces vocalisations prépositionnelles obéissent à un cadre rythmique, dont la réalisation peut connaître quelques variantes (allongement plus ou moins important de Prep₁, possibilité pour Prep₂ d'apparaître plus d'une fois), mais sous la prégnance d'un schéma dominant. Les régularités rythmiques sont, à coup sûr, de puissants outils de *régulation* du discours oral (cf. 3. 1. « Le module comme régulateur de l'interaction »).

Rappelons que le module rythmique affecte les particules spatiales monosyllabiques. Dans le corpus examiné, sur 29 cas de module, on trouve :

14 modules avec	<i>à</i>
10 " "	<i>dans</i>
4 " "	<i>de</i>
2 " "	<i>chez</i>

Les prépositions spatiales les plus fréquentes se retrouvent en tête (11). La concentration sur un petit nombre de prépositions (absence de *en*, de *sur*, *par*, *pour*)

s'explique par la constance des topiques traités dans les interviews, qui entraîne l'élimination ou la réduction de fréquence de certains types de compléments de lieu.

Peut-être y a-t-il d'autres facteurs. Par exemple *sur* apparaît en correction de *dans* :

et:: euh dans: dans ce secteur: un peu plus large *dans la* hm *sur la* place ou dans les rues avoisinantes (B.140)

mais n'apparaît pas en module. Ne serait-ce pas parce que *sur* présente des sous-spécifications sémantiques plus nombreuses que *dans* et *à* ? Dans ce cas, on pourrait faire l'hypothèse que les « syllabes de recherche » des modules ont des caractéristiques non seulement phonétiques et rythmiques, mais sémantiques. Elles correspondraient à des moments de repérage spatial typisés et réduits aux axes fondamentaux : essentiellement locatif – illatif (*à* - avec sa variante *chez* lorsque le site est un N humain, *dans*), et origine (*de*).

Les syllabes de recherche se logent donc préférentiellement dans les *particules directionnelles*, prépositions monosyllabiques chargées des indications spatiales primaires, et parmi elles sélectionnent encore celles qui dessinent les directions essentielles du déplacement : afférence (*à*, *dans*, *chez*) / efférence (*de*) (R. Lafont 1987).

2.2. Analyse des modules prépositionnels

Voici des exemples empruntés aux quatre interviews :

- (1) *à: à* l'épicier là (hm B) (PUECH A.123)
- (2) la rue qui mène *à: au au* musée (BOULANGER A.29)
- (3) on est passées *chez chez* le p'tit bouquiniste (BOULANGER B.118)
- (4) des gens qui sont partis *de: de* certaines rues (BOUDON D.25)
- (5) faire vos courses /.../ *dans: dans* ce secteur (BOUDON B.50)
- (6) mon quartier /.../ ça va *de: / hh de de de* la Grand Rue: *à: / hh à* la rue Saint Guilhem voyez ? (oui B) (BOUDON A.58)
- (7) je suis allée deux ans *à: au* Grau du Roi (oui B) (FERRAN A.123)

Les énoncés (1), (4), (5), (7) correspondent au schéma décrit ci-dessus : Prep₁ allongée + Prep₂ + SN. Nous commencerons par commenter cette forme de module, avant d'intégrer les variantes des énoncés (2), (3) et (6).

Les deux prépositions successives correspondent sur le plan phonétique à deux émissions semblables (même(s) phonème(s)), mais avec deux durées différentes. Cette disparité de durée est d'autant mieux valorisée que les deux syllabes demeurent en dehors de ce trait absolument identiques, et qu'elles sont placées en contact immédiat. Même si le phénomène paraît ténu, il doit donc être parfaitement perceptible dans le flux verbal. D'autre part, la cadence prépositionnelle *longue + brève* est une structure prévisible, si l'hypothèse du module est exacte. Ces repérages rythmiques opèrent donc, pensons-nous, tout en échappant à notre conscience de locuteur.

Le couple longue + brève sera interprété, dans la dynamique de la phrase, comme un couple *détension + tension*. Sur le plan syntaxique, la transitivité de la préposition s'interrompt sur Prep₁ : l'allongement syllabique transforme un *à* ou un *dans*, normalement proclitique et solidaire du SN suivant, en mot accentué. La transitivité se réactive sur Prep₂, atone, qui retrouve l'impulsion syntaxique en direction du SN. Lorsque la préposition *à* est suivie d'un SN masculin, la Prep₁ se présente sous la forme non contractée *à*, la Prep₂ sous la forme *au* : preuve que Prep₁ est en rupture syntaxique avec le SN (phrases (2) et (7)).

Cet enchaînement *détension + tension* s'inscrit également dans une autre dynamique : celle de la production physique du message. Une *décharge d'énergie* (la tenue de la syllabe longue est une expiration) est suivie de l'articulation d'une nouvelle syllabe, nouvelle *impulsion* donnée à l'émission du message. Cette relance demande, lorsque la tenue de Prep₁ a été prolongée, une reprise de souffle. L'inspiration est parfois audible à l'enregistrement :

un jour j'aurai envie de respirer à: hh à la campagne (BOUDON A.62)

Même phénomène, redoublé, dans la phrase (6), qui exprime une démarcation en *de ... à ... (de: / hh de de de /.../ à: / hh à)*.

C'est par la reprise en tension du message que l'on expliquera également les « salves » de Prep₂ du type de la phrase (2) ou (6). La relance semble provoquer un emballement syntaxique ; la surcharge énergétique explose en une série de syllabes brèves. Ces salves de monosyllabes ne sont pas sans rappeler les rythmes repérés dans d'autres mots grammaticaux (pronoms sujets, adverbes : voir 1.3., PUECH A.90, A.104, F.259, F.275).

La cadence prépositionnelle dont (3) donne un exemple (« chez chez le p'tit bouquiste ») ne présente pas d'allongement de Prep₁. Ce cas est minoritaire (mais représente tout de même 9 modules sur 29). La structure reste binaire. Il semble que l'on trouve ici des « salves » sans Prep initiale allongée, comme dans la partie de « reprise en tension » du cas majoritaire (cf. le tableau ci-dessous). On a alors un maintien de tension et de transitivité de ces prépositions, qui sur le plan accentuel vont chercher leur appui dans le SN suivant. Cependant, même en l'absence d'allongement de Prep₁, il est certain que le phénomène d'hésitation se maintient, du fait même de l'aspect dilatoire de la Prep répétée. D'autre part, si la transitivité est maintenue du fait de la dynamique rythmique, elle est quelque peu battue en brèche par l'émiettement syntaxique dû à la reduplication prépositionnelle (12).

On peut résumer les caractéristiques dominantes du module prépositionnel dans le tableau suivant :

exemple :	DANS:		DANS CE SECTEUR
	Détension		Reprise en tension
	Rupture de transitivité		Reprise de la transitivité
	Décharge énergétique		Nouvelle impulsion
exemple :	A:	HH	A LA CAMPAGNE
	Mêmes caractéristiques que ci-dessus, et de plus :		
	Expiration	Inspiration	Nouveau groupe de souffle

3. RYTHME, INTERACTION ET PRODUCTION DE SENS

3.1. Le module comme régulateur de l'interaction

Les modules prépositionnels ont été, dans un premier temps, identifiés à des « phénomènes d'hésitation ». Mais on demeure ici captif de termes monologiques : le processus paraît purement auto-centré. Le locuteur, en somme, gagnerait du temps pour trouver ses mots.

En soulignant la dimension phatique du module (maintien du contact par l'allongement syllabique et la réplication des prépositions), on réintroduit le rapport à l'autre du discours. On fera un pas de plus en ajoutant que la synchronisation implique la co-énonciation : pendant que le locuteur parle, l'interlocuteur « double » le message oralisé de son propre message muet, inféré en parallèle à l'à dire et au dire effectif de son partenaire.

Le module est un temps partagé : il bat une mesure où puissent se *syn-chroniser* les protagonistes. Il existe en effet une sorte de métrique de la conversation, qui souligne les articulations du discours et entraîne les interactants dans sa ronde. Outre les modules prépositionnels, on trouve de nombreux autres cadrages destinés à orchestrer l'échange : action du regard, du rire, réglage des tours de parole par des « places transitionnelles », changements d'intonation, recours à la gestualité et au langage du corps etc. (14). Ces cadres agissent à plusieurs niveaux : routines dues à des apprentissages culturellement différenciés, objet d'un consensus social tacite et insu, mais aussi, à un niveau plus ténu, moules rythmiques grammaticalisés dans la langue parlée.

Comment les cadences prépositionnelles organisent-elles le discours ? Tout d'abord, elles soulignent, dans le temps du dire, une articulation syntaxique : la préposition ouvrant le SP. Elles cadrent aussi, en le logeant à l'intérieur du temps du dire, deux phénomènes d'à dire : l'actualisation, et la production praxémique de sens. Le module semble donc jouer sur deux niveaux :

1°) Premièrement, il agit sur le lieu et au moment même où il produit sa cadence binaire, à savoir au niveau de la *particule directionnelle*. Il souligne dans le flux de la parole l'articulation syntaxique par le ralentissement sur Prep₁ et la répétition sur Prep₂. C'est bien là une opération métalinguistique : le module signale le seuil prépositionnel entre l'énoncé qui précède et le SN qui suit. Le temps devient signifiant syntaxique : il commente les connexions du message (15).

Or les particules directionnelles comme *à, dans, de* sont des *métapraxèmes* : elles signalent elles aussi métalinguistiquement les articulations syntaxiques où elles interviennent (16). Dans le module prépositionnel, les deux opérations se trouvent combinées. Le temps-métapraxème logé dans le module et la fonction métapraxémique des prépositions monosyllabiques se rejoignent : ils sont du même ordre.

2°) Les modules portent aussi sur leur après : les phénomènes d'hésitation ont pour cible ce qui suit dans l'énoncé. En l'occurrence, la cible est *un SN en cours de programmation* et non encore extériorisé. Le dire donne place à l'à dire. Mais l'à dire se trouve ici confronté à un double impératif :

- il doit se confronter d'abord à l'*actualisation*, par quoi le langage atteste les degrés de réalité de ce qu'il énonce. Ce rôle est tenu dans le SN par une classe de *parapraxèmes* (17) : les déterminants (articles, adjectifs démonstratif, possessif).

- Il doit se confronter aussi à la *production praxémique de sens*. Il faut « trouver ses mots », faire que ces mots passent la barrière du virtuel à l'actuel, et assumer leur réglage de sens. Les modules cadrent également ces opérations, dans lesquelles, en vertu de la co-énonciation, locuteur et interlocuteur se trouvent pris. Le ralentissement apporté par le module souligne un carrefour important de choix lexical et par là valorise cataphoriquement le dire à venir, encore à l'état d'à dire. L'attention portée au passage souligné par le module est confirmée par des signes d'assentiment donnés par l'interlocuteur dans le *back channel* (canal de rétroaction. Type : *oui, hm*), au moment où le SN attendu est extériorisé :

cette rue // elle s'arrête à: à l'épicier là (hm B) (PUECH A.123)

je suis allée deux ans à: au Grau du Roi (oui B) et je suis allée deux ans à au Grand Gallargues (oui B) pour mon diabète / (FERRAN A. 123)

Parfois l'approbation est explicitement demandée par le locuteur (*voyez, hein*) :

ça va de: / hh de de de la Grand Rue: à: / hh à la rue Saint Guilhem voyez ? (oui B)
(BOUDON A.58)

Le *là* de clôture (cf. Barberis 1987, et à paraître) de PUECH A.123 est un soulèvement après coup du SN *l'épicier* ; il vient confirmer l'annonce du même groupe syntaxique par le signal modulaire. L'information est encadrée par deux signaux d'orientation contraire : cataphorique et anaphorique.

Cependant les approbations semblent liées à la co-occurrence de deux facteurs : l'annonce par le module de la venue au discours d'un SN important, et la nature rhématique du complément de lieu. Dans les deux exemples cités, le rhème est contenu dans le SN : limite indiquée par *l'épicier là*, localisations toponymiques : *Grau du Roi*, *Grand Gallargues*. En revanche, lorsque le SP contenant le module est rejeté en début d'énoncé, ou fait partie des éléments déjà connus, on ne trouve pas de sanction positive de la part de l'interlocuteur :

mais à: à l'étage c'est toujours les mêmes familles ? (BOULANGER B.87)
y a eu dans: dans c'quartier le secrétariat d'état (PUECH C. 329)

Sous l'angle où il vient d'être analysé, le repérage rythmique opéré par le module apparaît donc comme une synchronisation efficace des opérations de co-énonciation.

Mais ne trouve-t-on pas là les limites de pertinence du concept de co-énonciation ? En particulier si, sous l'idée qu'il y a une rythmique fonctionnelle de l'interaction, on fait passer une autre idée : que cette interaction serait simplement coopération ? Le module comme procédé de recherche et d'attente vise une cible doublement stratégique : actualisateur + nom (cf. ci-dessus, 2°). La prise de responsabilité qu'implique

l'actualisation permet difficilement de concevoir une communication fusionnelle. Là où trouvent place les conflits de nomination et d'interprétation, se dessinent les hétérogénéités discursives, les évaluations divergentes, la constitution des interactants en Même et Autre du discours, la pondération différenciée des positions conversationnelles : l'enquêteur est l'intercesseur de la norme, l'interviewé se trouve en situation d'infériorité.

C'est pourquoi, pour éviter une interprétation partielle et réductionniste, il est nécessaire de remettre l'explication en chantier.

3.2. Ressource ou ratage ?

3.2.1. Temps de construction du discours et temps-métadiscours :

Dans le bref intervalle entre préposition et SN, se loge le travail de mémoire-anticipation de l'à dire, qui à tout moment non seulement prépare du discours, mais évalue et pondère ce discours à venir, tenant compte aussi bien du déjà dit que des effets prévisibles du projet de phrase en cours d'élaboration : c'est le mouvement de mémoire-anticipation. Le temps d'à dire qui se loge dans les pauses et ralentissements du dire est donc à la fois un temps de construction discursive et un temps de prise de distance métadiscursive. Mouvement d'avance et de recul à la fois, qui semble correspondre à la double orientation du temps, telle que l'a décrite la phénoménologie : ascendance du projet à l'acte, mouvement vers la réalisation du discours, et descendance de l'à dire, rétractation, abandon du projet.

Il peut y avoir aussi déprise du sujet sur son dire, refus de l'assumer au premier degré, sans que cette distanciation condamne le projet d'à dire : dans ce cas le programme de phrase est émis, mais explicitement modalisé par un métadiscours. Ainsi, bien qu'on n'en ait pas trouvé d'exemple attesté dans le corpus examiné, on peut facilement imaginer une insertion métadiscursive, qui passe de l'implicite (sous forme de ralentissement évaluatif, de temps-métadiscours) à l'explicite. On pourrait à partir de l'exemple BOUDON A. 58 :

ça va de: / hh de de de la grand Rue: à: / hh à la rue Saint Guilhem voyez ?

proposer la variante :

* ça va de: / hh voyons:: de de de la Grand Rue à: / hh disons: à la rue Saint Guilhem voyez ?

La conquête du discours a pour pendant une rétractation possible. L'à dire contient constamment un métadiscours silencieux sur ce qu'il élabore. Et ce métadiscours pèse sur le temps du langage. Ce qui vient d'être interprété (3.1.) comme un temps régulateur de la co-construction du message, peut aussi bien être interprété comme le temps du doute, de la mise en cause, de la tension intersubjective. Chacun des éléments d'un complément de lieu : V introducteur, Prép, Dét, N, offre une place possible aux coups d'arrêt-censures, aux remords, aux reformulations, aux surcharges.

Il reste que le module, avec sa régularité et sa prévisibilité, offre une ressource pour éviter ce genre de panne, *un guidage rythmique des errances du discours en construction*. Après avoir semblé pencher vers le tout-fonctionnel, nous ne prétendons donc pas basculer dans l'interprétation opposée. Pour nous, les modules sont bien une ressource, mais qui ne supprime pas le rapport tendu du sujet à sa parole. Ils se contentent d'y apporter du liant, lorsqu'ils fonctionnent au mieux de leur utilité. Ce liant, ils le tirent de la structure *détension / reprise de tension* (cf.2.2.), où l'on retrouve la double orientation temporelle qui vient d'être décrite. Cette structure peut se lire :

Prep₁ avec allongement : temps-métadiscours, reflux possible de l'à dire (descendance du temps)

Prep₂ : récupération de la dynamique constructive (ascendance du temps)

Pour que les réduPLICATIONS de mots grammaticaux connaissent cette intégration optimale au flot du discours, il faut qu'elles passent inaperçues, ce qui est généralement le cas : elles sont très largement inconscientes, pour celui qui parle et pour celui qui écoute (18).

Elles demeurent bien, pourtant, des *ruptures de fluence* (19). Le programme syntaxique est interrompu, même si le module régule rythmiquement cette rupture, même si l'allongement sur Prep₁ maintient la présence vocale du locuteur (un allongement, une pause pleine sont une manière de ne pas quitter la scène et de meubler le vide).

Ces accrocS ne sont pas du tout sanctionnées au même titre que les gaffes, les lapsus qui en disent plus qu'on ne veut : ils ne sont pas repérés dans la plupart des cas. On y verra bien cependant des *ratages*, au sens de « perturbation du discours », en raison de la rupture de continuité qu'ils avouent, aussi discrètement que ce soit. Dans les situations formelles de l'expression orale, la tolérance à l'égard de ces tâtonnements diminue : on accusera l'orateur de « bafouiller » s'il les multiplie. Entre fonctionnalité et perturbation, il y a donc un problème de dosage des marques d'hésitation. Mais ici encore, l'explication est incomplète. Car à lire cette formulation, il semblerait qu'il y ait une échelle objective de graduation menant d'un fonctionnement bien lié à un ratage. Ce qui n'est pas le cas.

3.2.2. Pulsions des affects et jugement social :

Lorsque la tension interactive augmente, les tâtonnements jouent de plus en plus comme perturbations. Dans les cas les plus spectaculaires, ils sont perçus et formulés comme tels ; dans la plupart des cas, ils sont simplement ressentis soterrainement par les interactants comme « montée du baromètre des affects ».

Entre les deux tendances contradictoires logées dans le même phénomène, régulation et perturbation, passent deux lignes de partage.

Tout d'abord, l'intensité et la fréquence de ces vocalisations dans un discours *varie en fonction de l'intensité des affects* : les pics de fréquence correspondent aux pics émotionnels. L'irruption perturbatrice des émotions nécessite une décharge énergétique.

La deuxième ligne de partage suit *les variations du jugement social*. Les jugements linguistiques diffèrent, non seulement parce qu'ils dépendent des degrés de formalité des échanges, mais aussi du regard évaluateur porté sur les locuteurs, habilités ou non à

parler. Dans certains groupes sociaux, parler de manière improvisée et un peu tâtonnante peut passer pour une élégance d'intellectuel. Le léger bafouillage distillé par les écrivains de « Caractères » est une subtilité, tandis que le même procédé dans la bouche des locuteurs non agréés est une faute et un manque de maîtrise : ainsi du discours de l'écolier, du discours de l'ouvrier leader syndical. Les parvenus de la parole, qui articulent trop bien, se voient aussi sanctionnés (hypercorrection).

Ces problèmes d'habitus linguistique apportent un nouvel éclairage à l'analyse des modules et autres tâtonnements grammaticaux : le corps parlant de certains est plaisant et désirable, ailleurs il est objet de mépris. Les vocalisations peuvent faire partie de la séduction du parleur, du charme (*carmen*) de sa voix. R. Barthes (**Le grain de la voix**), évoquant la fonction phatique avec ses « bribes de langage » et ses « interpellations vides de sens » notait :

Très modestes, ces mots, ces expressions ont pourtant quelque chose de discrètement dramatique : ce sont des appels, des modulations - dirais-je, pensant aux oiseaux, des chants ? - à travers lesquels un corps cherche un autre corps. C'est ce chant - gauche, plat, ridicule, lorsqu'il est écrit - qui s'éteint dans notre écriture.

Dans l'interprétation des balbutiements en termes de séduction/répulsion, c'est la corporéité du langage qui est en cause, avec un corps posé comme objet possible ou non de désir. (Mais nous sommes loin de penser, comme Barthes, que les éléments dits phatiques sont « vides de sens » !)

Les jugements négatifs se déguisent derrière des critères esthétiques (parler mal, gauchement), et des convenances quasi morales proches de celles de la *tenue*, telle que l'avait décrite Goffman (**La tenue et la déférence** ; mais Goffman l'appliquait à un autre aspect du corps parlant : l'attitude physique, au cours de l'interaction). Celui qui est épinglé par le regard social comme bafouilleur « se tient mal ». C'est un manquement à la contention corporelle.

Les lignes de partage qui viennent d'être esquissées ne permettent pas de dire qu'il existe une frontière traçable entre « bons » et « mauvais » modules, l'un qui serait

fonctionnel et admis, l'autre qui serait perturbateur et alors assimilable au ratage-signe de conflictualité, tel qu'il a déjà été analysé en linguistique praxématique. Le jugement social varie, pour le même phénomène, en fonction de la position institutionnelle de l'acteur et du niveau de formalité de l'échange.

Fait plus important : le module cadre un problème, celui de la construction du discours, en le logeant dans un temps régulé. Mais ce problème, cadré rythmiquement, il ne le résout pas. Tout pont syntaxique est un passage « fautable ».

Et les locuteurs ne manquent pas, parfois, de trébucher, ou de stopper en catastrophe. Prépositions suspendues dans le vide : amorces de ce qui aurait pu être un simple SP, ou un module bien rythmé suivi de son praxème. Mais lorsque le praxème paraît mal venu, l'à dire bloque l'actualisation de l'intrus, et la parole reste en suspens. Notre corpus présente nombre d'exemples caractéristiques de ce type de « paroles inachevées » (19).

3.3. Cohésion, cohérence et construction de la parole

Le titre de cet article était légèrement provocateur : associer *régulation du discours* et *ratage*, n'était-ce pas suggérer – à travers l'aspect apparemment inconciliable des deux concepts – que l'un des deux était potentiellement condamné ? On voit que pour nous il n'en est rien, et que ces deux faces des vocalisations prépositionnelles cohabitent à des niveaux différents, avec des tensions contradictoires. L'oral connaît des régulations, il connaît des perturbations. Les tâtonnements se greffent sur un lieu critique, favorable au développement du trouble. S'ils s'organisent, ils fabriquent des modules pour cadrer rythmiquement le phénomène. Les syllabes de recherche, par leur prolifération, peuvent également menacer la cohésion du message (20). Mais, paradoxe : à la fois signaux et facteurs potentiels de trouble, elles s'avèrent d'autre part absolument nécessaires à l'élaboration de l'oral quotidien.

A ce propos, il est un aspect de la provocation initiale qui nous paraît salutaire et que nous assumons dans son aspect critique. « Régulation » suggère que les phénomènes de

vocalisation ont une fonction. De fait, les tâtonnements sur mots grammaticaux sont des points d'appui *indispensables* à la construction de la parole - même s'ils ne sont pas tous analysables en modules. Loin d'être des rebuts, ce sont des éléments moteurs. Or le terme de « ratage » suggère une image d'échec ou d'inutilité. Cette image péjorative, on la retrouve, semble-t-il, chez tous les linguistes, aussi bien dans leurs appellations des phénomènes d'hésitation, que dans les désignations des télescopages syntaxiques, lapsus, reformulations, énoncés inachevés : « ratés » (C. Jeanjean), « bribes » (Blanche-Benveniste 1987), « errors », « influencias », « speech disturbances » (Goffman et analystes de conversation américains). La part de perturbation que véhiculent les syllabes d'hésitation a jusqu'ici retenu presque exclusivement l'attention des linguistes, au détriment de l'aspect fonctionnel de ces phénomènes.

La proposition de C. Blanche-Benveniste (1987 ; cf. 1.2.) : noter les hésitations sur mots grammaticaux en colonnes pour réduire l'aspect dit « monstrueux » de la transcription, ne peut donc selon nous être retenue parce qu'elle rabat le modèle syntaxique de l'oral sur celui de l'écrit, la production, avec ses outils indispensables, sur le produit. Une transcription est une notation technique, qu'il faut lire d'un tout autre œil qu'un texte ordinaire, sans se laisser piéger par son caractère hybride d'oral-écrit. Les hésitations font partie de la grammaire de l'oral, elles ont un statut *syntactique*, et non pas seulement paradigmatique. Leur mise en conscience par les locuteurs et interlocuteurs ne signifie pas qu'elles sont quantité négligeable. Ces éléments fondamentaux de modelage-construction du texte oral restent dans les coulisses, laissant la vedette aux unités lexicales. Mais ils sont les organisateurs du spectacle.

Dans cet article, les phénomènes d'hésitation ont été d'abord étudiés en termes de *cohésion* : cohésion syntaxique apportée par les répétitions de particules, cohésion de l'interaction (synchronisation). Aux mêmes lieux, on a parlé aussi de ruptures de la cohésion du message, avec le rôle de la pulsion des affects. Qu'en est-il de la

A vrai dire, les deux termes ne seront pour nous que des commodités méthodologiques, pour expliquer les phénomènes à des niveaux et selon des perspectives différentes. La cohésion résulte d'une approche limitée, localisée, qui a été d'abord la nôtre au début de cette étude. Pour parler de cohésion, il faut que l'on ait dans l'esprit des éléments en nombre limité, et des relations entre ces éléments : relations syntaxiques entre des termes, relations interactives entre des protagonistes. Mais, à s'en tenir là, on boucle l'explication dans un système fermé.

L'oral est un procès. C'est pourquoi son inscription concrète dans un temps de production nous paraît significative. Le réduire à un texte achevé, décontextualisé et privé de sa dynamique interactive serait pratiquer un paradoxe : traiter un procès comme un état, un phénomène du vivant comme un objet inerte. Dès le moment où on prend en compte la production signifiante et l'inscription du sujet dans sa parole, on entre dans un domaine multidimensionnel, complexe. C'est alors de *cohérence* et non plus de cohésion que l'on parlera, pour souligner le changement d'échelle. La multidimensionnalité de la cohérence se mesure aux nombreux niveaux d'explication à prendre en compte. Cela signifie que la circonscription du domaine, qui paraissait tout à l'heure possible pour la cohésion, ne l'est plus vraiment pour la cohérence. La complétude ne peut se concevoir dans ce qui est un déroulement, un parcours. Le critère-guide dominant demeure la continuité de la piste, malgré ses sinuosités et ses infléchissements, et les points de repère du parcours (le contexte). C'est ce fil – que nous suivons, que nous perdons (« perdre le fil »), que nous retrouvons – qui tisse nos cohérences.

Une composante essentielle de la cohérence à l'oral est la gestion de l'hétérogénéité dans l'interaction (21). Les locuteurs représentent dans leur parole leur rapport conflictuel à l'autre du discours. Mais ces tensions, si elles créent des cohérences plurielles, ne conduisent pas au chaos. Sous les contradictions de surface se trament des constantes profondes. Sous les non-dits, sous le vague des discours, dans les méandres des stratégies interactives, continuent à se tisser les fils des cohérences discursives.

ANNEXE

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

Les deux points	:, ::, ::	marque(nt) :	l'allongement plus ou moins prononcé .
Les barres obliques	/, //, ///	"	les pauses .
Les	h, hh	"	une inspiration audible.
Le	?	"	une intonation montante.
Le	!	"	une intonation exclamative, emphatique.
Les	++++	"	un passage inaudible.
Les segments soulignés	(<u>xxxxx</u>)	"	un chevauchement de paroles.
Les points de suspension		"	une interruption de parole.

Les majuscules ne sont utilisées que pour les noms propres et le début des discours rapportés.

Les discours rapportés sont indiqués entre guillemets ; la première lettre est majuscule.

Les interventions brèves de l'interlocuteur ne constituant pas un tour de parole sont placées entre parenthèses à l'intérieur du tour de parole du locuteur, et suivies de la lettre-code de l'interlocuteur.

Exemple (dans un tour de parole de A) : (hm hm B).

Les lettres B et C désignent les enquêteurs. les autres lettres (A, D, E, F) les enquêtés, dans leur ordre d'apparition dans l'interview. Chaque réplique comporte la désignation du locuteur par la lettre-code, suivie du numéro de la réplique (numérotation type : B.1, A.2 , B.3, A.4 etc.).

NOTES

(1) L'enquête en milieu industriel a été réalisée à la mine de Ladrecht (Houillères de Cévennes) par J. Bres et F. Gardès-Madray. L'enquête en milieu urbain a été réalisée dans un quartier central de Montpellier, par C. Bouyon et J.M. Barberis ainsi que par des étudiants de DEA.

(2) Les données utilisées ici sont constituées par quatre interviews à micro ouvert extraites de l'enquête urbaine : interviews PUECH, BOULANGER, BOUDON, FERRAN. Elles ont été recueillies auprès d'habitants du quartier Saint Roch, quartier central ancien de Montpellier, en 1982-1983 dans le cadre de

l'U.A. D - 1052. Durée totale de ces quatre interviews : 3 heures environ. Un dépouillement systématique a été effectué, visant les phénomènes rythmiques (pauses, allongements) et syntaxiques (interruption après Prep, reduplication de Prep, de Prep+D, reprise ou reformulation de l'ensemble Prep+SN) affectant les SP de lieu. Malgré l'aspect encore fragmentaire de ces observations, elles ont paru suffisantes pour en tirer des hypothèses plausibles, compte tenu de la fréquence nettement prépondérante du modèle rythmique qui sera présenté par la suite.

(3) Cf. les conventions de transcription placées en annexe, en fin d'article.

(4) Les définitions qui suivent n'ont pour ambition que de rappeler rapidement des notions déjà développées et mises en oeuvre dans divers travaux antérieurs (cf. réf. citées en introduction et en part. Lafont 1978, 1. 5, Barberis et Gardès-Madray 1986).

(5) *Glossogénie* : « procès de construction de la langue ». *Praxéogénie* : « utilisation, à des fins particulières et momentanées, du résultat de la glossogénie par un sujet parlant (...). A tout instant, la langue travaille, ou plutôt est travaillée par ses utilisateurs (...). Les praxéogénies multiples ne sont pas purement individuelles; c'est à travers un réglage social, une négociation sans cesse à l'œuvre, que la combinaison plus ou moins conflictuelle des praxéogénies aboutit aux infléchissements de la glossogénie. » (*Concepts de la praxématique*, Langue et Praxis, Montpellier, article « Glossogénie, praxéogénie »). La praxématique récuse dans cette analyse la stricte partition langue/parole et la vision statique d'une langue bloquée dans la synchronie, qu'a instituée la tradition saussurienne.

(6) Dans ce cas, soit il y a bifurcation du programme de phrase vers un autre praxème, soit simple variation de préposition devant un même praxème, sans que ces deux cas puissent être clairement distingués dans l'analyse des occurrences, puisque le praxème « abandonné » n'est pas extériorisé. Seul le genre du déterminant, lorsque celui-ci est extériorisé, donne une indication.

(7) Dans les travaux du groupe de praxématique, les transcriptions tentent de prendre en compte (autant que le permet une restitution basée sur la simple écoute, mais attentive et répétée) les phénomènes de pause et d'allongement. Cette notation des durées nous paraît présenter un degré suffisant de fiabilité, pour une première approche des faits - et cela, même si elle est sujette à quelques erreurs d'appréciations.

Ajoutons que, pour des raisons d'objectivité, on s'est refusé à introduire toute correction dans les quatre interviews, telles qu'elles avaient été transcrites *avant* ce travail sur les reduplications prépositionnelles : aucune influence donc de l'hypothèse des modules (cf. 2. Les modules rythmiques), sur la forme de la transcription.

Bien entendu, pour valider les propositions présentées ici, un examen des données en laboratoire et des analyses de phonéticiens seraient de grand intérêt. Cette étape est prévue dans un développement ultérieur du travail.

(8) « Hesitation, information and levels of speech production in disorders of language », Churchill, Londres, 1964, 96-111.

(9) A propos de l'importance de la syllabation à l'oral, particulièrement en français, cf. Lafont 1978, p. 50-51.

(10) On pourrait dire aussi *mesure* ou *cadence*. Le choix de *module* ne fait pas référence aux théories de la *modularity of mind* (J.A. Fodor 1983, *The Modularity of Mind*, Cambridge, Mass., MIT Press). Il souligne simplement la valeur structurante de cette régularité rythmique.

(11) *De* est en tête de la liste de fréquence des prépositions françaises, mais si l'on ne conserve que ses emplois spatiaux il est minoritaire, par rapport à *dans* et *à*.

(12) Dans ces analyses, il faut également faire la part des inexactitudes possibles de transcription, en particulier pour les durées. Peut-être dans certains cas un allongement de $Prep_1$ existe-t-il mais n'a pas été entendu ? Des vérifications objectives et sur un plus large corpus s'avèrent nécessaires, même si la tendance rythmique dominante donne déjà des orientations significatives (cf. note (7)).

(13) On songe ici aux nombreux travaux de l'interactionnisme symbolique (cf. le Goffman de *Frame Analysis* ou de *Façons de parler*), de l'ethnographie de la communication (les *contextualization cues* de Gumperz), de l'ethnométhodologie et de l'analyse de conversation (travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson sur les tours de parole, les *continuers*, travaux de C. Goodwin sur le regard comme régulateur de l'interaction...). Les références de beaucoup de ces travaux sont indiquées dans *L'interaction* (op. cit.). En raison de leur nombre, on a renoncé à les citer ici en bibliographie.

(14) Pour un développement sur le temps « métapraxème-limite », cf. R. Lafont 1985.

(15) Sur la valeur métapraxémique des prépositions, cf. J.M. Barberis 1985, R. Lafont 1987.

(16) La praxématique propose de distinguer deux types d'unités grammaticales : les parapraxèmes et les métapraxèmes. Les parapraxèmes étalonnent les degrés de réalité des objets représentés par le langage, selon l'espace (actualisateurs, pronoms personnels embrayeurs) et selon le temps (morphèmes verbaux). Les métapraxèmes ont une fonction métalinguistique : on entend par là que ce sont des opérateurs agissant sur les unités de langage à un niveau second (particules directionnelles, conjonctions de coordination et de subordination).

(17) Cette non-conscience a été soulignée par les psycholinguistes. Boomer et Laver (« Slips of the Tongue », *British Journal of Disorders of Communication*, 3, 2-11) : « Conversation is characterized by

frequent pauses, hesitation sounds, false starts, misarticulations and corrections ... In everyday circumstances we simply do not hear many of our own tongue-slips nor those made by others. They can be discerned in running speech only by adopting a specialized "proofread" mode of listening ». Même un spécialiste a souvent du mal à repérer ces phénomènes et doit entraîner son oreille à une écoute spéciale pour les entendre. Patricia Clancy, « Analysis of a Conversation », *Anthropological Linguistics* 14 (3), 78-86 : « This repetition is extremely difficult to hear without practice. My transcription failed to record almost every one of these repetitions, since at first I did not even hear them. My experience was confirmed by others, who, listening to the recording for the first time, also failed to detect the repetitions. This leads to the hypothesis that the hearer is probably unaware of such repetitions consciously, screening them out unconsciously so that he hears only the message itself ». Textes cités par Goffman (*Forms of Talk*, « Radio Talk. A Study of the Way of our Errors », 206).

(18) Goffman parle, dans le même sens, d'*influencies*, qu'il définit ainsi : « Namely, hitches in the smooth flow of syntactically connected words, as with restarts, filled pauses, stuttering » (op. cit., 209). Le bégaiement (*stuttering*) recoupe le cas du module.

(19) Sur les « Paroles inachevées », cf. l'intéressant n° 34-35 de la revue *DRLAV*, Paris VIII.

(20) Je schématise ici, en passant sous silence la dimension sociolinguistique du jugement sur les ratages, qui a été étudiée en 3.2.2.

(21) A propos de l'hétérogénéité montrée, cf. Authier-Revuz 1984. Sur la relation entre ratage et hétérogénéité, cf. Barberis et Gardès-Madray 1986, Bres et Gardès-Madray 1991, ainsi que les analyses de corpus in Brès 1990.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

J. AUTHIER-REVUZ, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111, 1984, Larousse, Paris.

J.M. BARBERIS, « Expression du *topos* et orientation syntaxique », *Cahiers de praxématique* 4, 25-39, 1985, Montpellier.

« Deixis spatiale et interaction verbale : un emploi de *là* », *Cahiers de praxématique* 9, 23-48, 1987, Montpellier.

« La voix du grand absent : la parole du peuple dans *Germinal* », *Littérature* 76, 89-104, 1989, Larousse, Paris.

« Un emploi déictique propre à l'oral : le *là* de clôture », in *La deixis* (L. Danon-Boileau, M.A. Morel coord.), à paraître, PUF, Paris.

J.M. BARBERIS, J. BRES, « Aspects personnels et temporels de l'interaction intervieweur-interviewé », in *L'interaction*, BUSCILA, 1989, Paris.

J.M. BARBERIS, F. GARDES-MADRAY, « Ratages d'actualisation et évitement des temps et des personnes en production discursive orale », *Cahiers de praxématique* 7, 1986, Montpellier.

C. BLANCHE-BENVENISTE, « Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage », *DRLAV* 36-37, 123-157, 1987, Paris.

J. BRES, *A la recherche de la narrativité*, thèse de doctorat, Montpellier III, 1990.

J. BRES, F. GARDES-MADRAY, « Ratages et temps de l'à-dire », in H. Parret (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, 1991, Ed. du CNRS, Paris.

D. COSTE, « Auto-interruptions et reprises », *DRLAV* 34-35, 127-139, 1986, Paris.

F. GARDES-MADRAY, « Praxématique et interaction verbale », *Langages* 74, 1984, Larousse, Paris.

C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'interaction*, tome 1, 1991, Presses Universitaires de Lyon.

R. LAFONT, *Le travail et la langue* (partic. chap. 1, 5 : « Temps, actualisation, inconscience linguistique »), 1978, Flammarion, Paris.

« La forme phrastique de l'énonciation orale en situation dialectale et diglossique », *Lengas* 10, 1-16, 1981, Montpellier. Repris dans *Le dire et le faire*, 1990, Langue et Praxis, Montpellier.

« L'à-dire et le temps du silence : pour une linguistique de la parole productrice », *Cahiers de praxématique* 1, 10-40, 1983, Montpellier.

« Le langage et le temps, le temps du langage », *Cahiers de praxématique* 4, 3-24, 1985, Montpellier. Repris dans *Le dire et le faire*, p. 321-343, 1990, Langue et praxis, Montpellier

« Les particules directionnelles, ou l'aventure topologique de la langue », *Cahiers de praxématique* 9, 117-141, 1987, Montpellier. Repris dans *Le dire et le faire*, p. 227-250, 1990, Langue et praxis, Montpellier.

« Vers une linguistique de la parole : le thème et les trois instances de l'endothème », *Cahiers de praxématique* 14, 67-91, 1990, Montpellier.

R. LAFONT, F. GARDES-MADRAY, « Le statut de la non-personne », *Revue des langues romanes*, 123-135, 1975, Montpellier.